



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires



Le 22 novembre 2011

CAP Centrale des Agents des Finances Publiques

Déclaration liminaire à la CAP Centrale du 22 novembre 2011

En premier, nous voulons nous féliciter du remarquable taux de participation (supérieur à 86%) aux récentes élections professionnelles à la DGFIP.

Il démontre :

- la volonté des personnels de la DGFIP d'exprimer leurs choix et avis après une réforme majeure,
- l'attachement des agents de la DGFIP au dialogue social,
- la confiance qu'ils accordent à leurs organisations syndicales.

Ce taux de participation très important renforce la légitimité de l'ensemble des Organisations syndicales de notre administration.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a conforté sa place de 1^{ère} OS à la DGFIP.

Cette position confère à notre organisation syndicale une responsabilité particulière tant au regard de la dynamique et de l'unité intersyndicale, qu'au niveau de la qualité du dialogue social au sein de la DGFIP.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est plus que jamais résolue à œuvrer dans l'intérêt général de tous les agents de la DGFIP et à assurer avec détermination la défense des dossiers individuels dont elle aura reçu mandat.

Cependant ce satisfecit ne peut nous faire oublier le contexte social dans lequel s'ouvre cette commission.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, dont les mesures injustes sont annoncées semaine après semaine, elles renforcent les disparités et les injustices sociales et visent à opposer les citoyens entre eux, le salarié du public aux salariés du privé, sans remettre en cause les privilèges de ceux qui profitent du système et de la crise.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réaffirme qu'il est inacceptable de vouloir faire supporter la rigueur aux salariés et aux consommateurs.

Pour nous, l'équité devrait conduire à changer d'orientation en matière de politique économique, à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste.

Nous voulons aussi dénoncer, les choix opérés en matière de révision générale des politiques publiques et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour la grande majorité de nos concitoyens.

Elle va aggraver la casse des services publics et accélérer la récession économique.

Depuis 2002, notre administration a perdu 20 000 emplois et il est prévu près de 2500 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2012.

Le résultat, c'est la détérioration de la qualité et des missions de service public qui se traduit pour tous les collègues par une dégradation considérable des conditions de vie au travail.

Le malaise social mais aussi le malaise professionnel ne cessent de s'amplifier aggravés par les politiques d'austérité mise en œuvre par le gouvernement, mais aussi à cause des approches managériales inspirées des pires pratiques de l'entreprise privée.

Le refus de réduire les écarts indemnitaires existants entre les catégories A, B et C, le gel de la valeur du point d'indice, le refus de mettre largement en place le 8^{ème} éch du C, sont autant de signes d'indifférence aux revendications des agents qui renforce le malaise social dans un contexte de baisses généralisées du pouvoir d'achat.

Alors que nous allons examiner les premières demandes de révision de note en CAP centrale de la notation 2011, activité 2010, il est important de rappeler que le système de notation contribue aussi à la dégradation des conditions de travail des agents.

Le dogme du contingentement des réductions d'ancienneté est un obstacle majeur à la reconnaissance du travail réalisé comme le montre l'examen des 25 demandes soumises à cette CAP.

Et les réformes en préparation ne peuvent laisser espérer une réduction des travers du système bien au contraire : la mise en place de l'entretien professionnel préalable au recours, la modulation des primes en fonction des évaluations, le renforcement du poids des indicateurs dans l'évaluation individuelle sont autant d'éléments d'aggravation de la subjectivité et des inégalités qui sont autant d'obstacles à la définition d'un système moins injuste.

A ce propos prévoir de réduire les délais de recours de 2 mois à 1 mois en CAP locale et 15 jours en CAP Nationale ne peut qu'être perçu comme une diminution des possibilités et facilités de recours par les agents de la filière gestion publique. Nous notons néanmoins que ces délais sont des délais pratiques et que seuls les délais légaux de 2 mois pour le recours en CAPL et de 1 mois pour la CAPN seront opposable aux agents.

De même, ne pas répondre à la réalité des dossiers en limitant l'extension des bonifications de mois à 60% des agents dans le futur système alors que : plus de 90% des agents évalués par les notateurs de 1^{er} degré ont manifestement un très bon dossier, si l'on additionne le % des agents ayant +0,06 ou +0,02 ou +0,01, c'est vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes : de la poudre aux yeux qui ne trompera aucuns agents des finances publiques.

Nous voyons aujourd'hui ces 25 premiers dossiers de recours de notation, tous de très bons dossiers, nous permettant de percevoir une fois de plus l'augmentation des charges de travail suite aux suppressions d'emplois et les bouleversements incessants des processus de travail maîtrisés grâce à la ténacité des agents, malgré souvent les lacunes de la formation et le malaise créé par la pression des objectifs.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, cette situation montre bien que le système de notation, d'évaluation, d'entretien professionnel fondé exclusivement sur des notions de productivité, de performance individuelle et collective, de mérite sur la base d'indicateurs de performance ne peut que porter atteinte à la bonne marche du service public et à l'intérêt supérieur de la Fonction publique. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la finalité des missions de l'Etat et plus notamment celles de la DGFIP, ne peut être comparée à celle d'une entreprise privée qui a pour objectif ultime le profit.

Les élus de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires